

## Forum IV

### « Vivre engagé dans des relations réussies – Fondements d'une morale sexuelle renouvelée ». Texte fondamental

(2e lecture lors de la 4e assemblée synodale des 8-10 septembre 2022, texte non accepté en raison d'une minorité de blocage (21 voix) des évêques présents. Sur l'ensemble des membres de l'assemblée : 159 voix pour, 33 voix contre, 4 abstentions.

Tout tourne autour du thème de l'homosexualité, et non pas autour de la préoccupation légitime d'une nouvelle approche pastorale des personnes concernées. Le désordre réel dans le monde des sexes (Rm 1) doit être requalifié, par un travail d'interprétation, en l'expression d'une partie de l'ordre divin. Des réalités rares comme l'intersexualité et la transsexualité sont utilisées comme marchepied pour expliquer, avec une approche enracinée dans la théorie du genre, la diversité des « orientations sexuelles » comme des identités sexuelles créées.

L'affirmation selon laquelle « le Créateur les fit homme et femme » (Mt 19, 4) est contournée. Les sexes « non binaires » doivent être établis par la théologie morale comme des « variantes de la norme sexuelle » et « don de Dieu dans sa création ». Puisque Dieu a créé les êtres humains de cette manière, leur identité et leur orientation sexuelles sont bonnes en soi et doivent/peuvent être vécues.

Le lien inconditionnel entre monothéisme et monogamie est contesté. Le lieu authentique de l'union sexuelle n'est pas seulement le mariage pour la vie d'un homme et d'une femme ; **des relations sexuelles légitimes peuvent avoir lieu dans des conditions très diverses**. Pour soutenir cette affirmation, le rejet unanime qu'en font l'Écriture et de la Tradition est ignoré, réinterprété, qualifié de « discrimination » et même rendu responsable des abus sexuels dans l'Église. Le « non » de principe de l'Église, modéré par la miséricorde, à la diversité des réalisations personnelles pré-, extra-, para-, post-conjugales et auto-sexuelles doit tomber.

Dans une éthique individuelle qui prive de leur force les commandements, la « morale » consiste encore surtout à veiller à ce que les relations sexuelles surviennent sur la base d'un accord dénué de toute violence, caractérisé par la symétrie et « l'amour ». La proximité avec les objectifs de la révolution sexuelle générale est justifiée par de prétendues connaissances scientifiques humaines qui ne sont pas présentées et qui, lorsqu'elles le sont, sont hypothétiques ou fausses, en tout cas ne relèvent pas d'un consensus scientifique.

Citations originales extraites du texte fondamental :

” (Préambule) : « Nous voyons aujourd’ hui que la **morale sexuelle de l’ Église** a également favorisé des crimes de violence sexuelle au sein de l’ Église ».

” (Préambule) : « **Nous nous engageons**, chacun\*e dans sa responsabilité, en tenant compte des connaissances des **sciences humaines**, et en ayant pour but la mise en pratique du message de Jésus sur l’ amour de Dieu pour tous les hommes, à nous efforcer d’ obtenir un **changement de la doctrine et de la pratique de l’ Église** dans son approche de la sexualité humaine. (...) La doctrine considérant que **les rapports sexuels ne sont moralement légitimes que dans le cadre d’ un mariage légitime** et dans l’ ouverture permanente à la procréation, a en particulier conduit à **une large rupture entre le magistère et les croyants.** »

” (B.7.2.): « **L’ auto-stimulation sexuelle** n’ est pas une forme d’ amour uniquement centré sur soi mais une autre forme, importante, de la sexualité humaine, à côté des relations interpersonnelles. »

” (B.8.9.) : « Dans l’ Église, les actes de bénédiction pour les **couples de même sexe** sont controversés. C’ est pourquoi, malgré le jugement négatif de la Congrégation pour la doctrine de la foi du 15 mars 2021, **des rituels et des gestes de bénédiction spécifiques** peuvent et doivent être trouvés pour d’ autres formes de vie que le mariage ».

” (B.8.5) : « Pour les personnes concernées, un **deuxième mariage civil** marque le début d’ une **nouvelle alliance pour la vie.** »

” (A.1.) : « Le fait que **l’ homosexualité (...)** ne soit pas un **facteur de risque pour les abus** sexuels démontre ainsi la nécessité d’ un **changement de l’ enseignement de l’ Église en matière de partenariat** et de sexualité ».

” (A.2.1.) : « Trop de personnes croyantes (...) éprouvent (...) une distance qui ne peut plus être comblée entre les interprétations et les normes présentes dans l’ enseignement sexuel de l’ Église d’ une part, et leurs propres **expériences sexuelles** d’ autre part. Elles aussi font l’ expérience de la manière dont la foi chrétienne permet des **relations joyeuses et libératrices** – même dans des configurations **que le Magistère qualifie actuellement encore d’ illégitimes.** »

” (A.2.3.) : « Cela correspond à la **joie de vivre et à l'exigence des personnes ainsi qu'à leur droit de mener aujourd'hui leur vie de manière autonome et responsable**. Ils se savent ainsi en accord avec la tradition biblique comme avec l'enseignement de l'Église, qui soulignent toutes deux la grande importance d'une vie autodéterminée et conduite de manière responsable. (...) Cela comprend aussi l'**autodétermination dans le domaine de sa sexualité** ».

” (A.2.5.) : « Dans l'esprit de nombreux croyants, la **morale sexuelle de l'Église** est utilisée comme un **instrument** permettant d'exercer un **pouvoir subtil ou manifeste sur la conduite de la vie des personnes**. »

” (B.1.5. Ligne directrice n°1) : « La dignité comprend le **droit à l'autodétermination sexuelle** (...) comme le respect de l'identité sexuelle – indépendamment de l'âge ou **de l'orientation sexuelle concernée** ».

” (B.2.2.) : « Ce que l'on appelle habituellement l'appartenance sexuelle biologique, que l'on détermine “au premier regard” comme “féminin” ou “masculin” en se basant sur les caractéristiques sexuelles externes d'une personne, est le fruit d'un processus complexe dans lequel des facteurs génétiques et épigénétiques interagissent déjà et donnent pour ainsi dire d'eux-mêmes des **variantes de ce qui est biologiquement sexué**. Ils posent ainsi les bases d'une déclinaison potentiellement abondante de l'identité sexuelle biopsychosociale, dont le spectre possible **pulvérise l'alternative entre “masculin” ou “féminin”**. En tant qu'Église, nous devons respecter la compréhension personnelle que chaque être humain a de son **identité sexuelle** comme une **partie intangible de sa ressemblance unique avec Dieu** (Is 43,7) ».

” (B.2.3.) : « Il est urgent de reconnaître l'**égale valeur et la légitimité des orientations non-hétérosexuelles**, de leurs pratiques et de leurs relations, (...) d'éliminer la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. De ce point de vue, il n'est pas seulement normal d'être différent, mais c'est aussi être différent qu'être normal ».

” (B.4.5.) : « Humanae vitae (1968) **Dévalorisation, et même délégitimation de tous les actes sexuels** qui ne peuvent pas engendrer des enfants par eux-mêmes. Cela ne concerne pas seulement la sexualité entre personnes vivant l'homosexualité. Cela concerne également les personnes souffrant de handicaps (physiques), ou tous les couples mariés dont l'âge a dépassé depuis longtemps la limite de leur fertilité biologique ».

**Lien vers le document original :**

[https://www.synodalerweg.de/fileadmin/Synodalerweg/Dokumente\\_Rednen\\_Beitraege/SV-IV/SV-IV\\_Synodalforum-IV-Grundtext-Lesung2.pdf](https://www.synodalerweg.de/fileadmin/Synodalerweg/Dokumente_Rednen_Beitraege/SV-IV/SV-IV_Synodalforum-IV-Grundtext-Lesung2.pdf)

## Forum IV

### Texte pour l'action

#### « Nouvelle évaluation magistérielle de l'homosexualité »

(texte validé le 9 septembre 2020 ; 170 voix pour, 14 contre et 9 abstentions)

#### Citations originales extraites du texte pour l' action :

”

(24-26) : « **L' orientation sexuelle** appartient de manière inséparable à chaque personne humaine. **Elle n' est pas choisie et ne peut pas être modifiée.** (...) **Comme l' orientation homosexuelle** fait partie de l' humanité telle qu' il\*elle a été **créé(e) par Dieu**, elle ne doit pas être jugée différemment, du point de vue de la morale, de l' orientation hétérosexuelle ».

”

(34-42) : « **La sexualité génitale responsable dans les relations** avec une autre personne prend pour modèle le respect de la dignité et de l' autodétermination, de l' amour et de la fidélité, de la responsabilité mutuelle ainsi que des dimensions spécifiques de la fertilité. Elle s' accomplit dans des relations qui visent l' exclusivité et la durée. La sexualité entre personnes du même sexe – y compris se traduisant par des actes sexuels – **n' est donc pas un péché qui sépare de Dieu, et elle ne doit pas être jugée comme mauvaise en soi.** Elle doit plutôt être jugée à l' aune de la réalisation des valeurs mentionnées ».

”

(84-92) : « L' état des sciences humaines est le suivant : l' homosexualité et la bisexualité ne sont ni des maladies, ni des troubles, ni quelque chose que l' on peut choisir. Il s' agit plutôt de variantes minoritaires naturelles des structures de préférences sexuelles des êtres humains. Ces préférences sexuelles (...) ne sont (...) pas modifiables. (...) L' homosexualité (...) est une variante de la norme et pas une “variante au rabais” (texte de base A 2.3). Cas normal, elle appartient à la création, bonne, de Dieu ».

”

(128-133) : « La (...) peur, résultant de la doctrine sexuelle de l' Église, qui accompagne jusqu' à présent ce thème (...) en général et celui de l' homosexualité en particulier, **sont des causes systémiques des crimes d' abus dans l' Église.** Car, dans de nombreux cas, le développement d' une sexualité mûre est ainsi entravé ou empêché. Le fait que **l' homosexualité soit considérée jusqu' à présent comme un obstacle à l' ordination** a notamment un effet entravant ».

#### Lien vers le document original :

[https://www.synodalerweg.de/fileadmin/Synodalerweg/Dokumente\\_Redен\\_ Beitrage/SV-IV/T9NEU\\_SVIV\\_13\\_Synodalforum-IV-Handlungstext\\_LehramtlicheNeubewertungVonHomosexualitaet-2.Lesung.pdf](https://www.synodalerweg.de/fileadmin/Synodalerweg/Dokumente_Redен_ Beitrage/SV-IV/T9NEU_SVIV_13_Synodalforum-IV-Handlungstext_LehramtlicheNeubewertungVonHomosexualitaet-2.Lesung.pdf)

## Forum IV

### Texte pour l'action

#### « Règlement général du service de l'Église »

(Validé le 9 septembre 2022, 175 oui, 8 non, 13 abstentions)

#### Citations originales extraites du texte pour l'action :

”

(65-69) : « Il convient d'introduire dans le Règlement général **une clause de non-discrimination** interdisant aux employeurs ecclésiastiques de ne pas engager une personne **en raison de son identité sexuelle ou de son mode de vie personnel**, ou de licencier un collaborateur ou une collaboratrice de l'Église pour ces motifs ».

”

(151-158) : « Cette assemblée synodale évalue aussi le remariage, l'intersexualité et la transsexualité, l'homosexualité et le partenariat entre personnes de même sexe qui y correspond de manière différente des textes officiels de l'Église publiés jusqu'ici (texte de base B.2.2-5, B.5.1-5, B.8.5-7). Dans cette perspective, l'adaptation du Règlement général ainsi que des pratiques en matière d'octroi de la Missio canonica et du Nihil obstat est une conséquence nécessaire qui ne peut être reportée davantage ».

#### Lien vers le document original :

[https://www.synodalerweg.de/fileadmin/Synodalerweg/Dokumente\\_Redен\\_Beitraege/SV-IV/T8NEU\\_SVIV\\_12\\_Synodalforum-IV-Handlungstext\\_GrundordnungDesKirchlichenDienstes-2.Lesung.pdf](https://www.synodalerweg.de/fileadmin/Synodalerweg/Dokumente_Redен_Beitraege/SV-IV/T8NEU_SVIV_12_Synodalforum-IV-Handlungstext_GrundordnungDesKirchlichenDienstes-2.Lesung.pdf)

## Forum IV

### Texte pour l'action « **Expérience de la diversité sexuelle** »

Texte validé en première lecture le 10 septembre 2022, 155 oui, 9 non et 12 abstentions

#### Citations originales extraites du texte pour l' action :

”

(**Introduction**) : « En s'appuyant sur les récits bibliques de la création et en mettant en accusation l' "idéologie du genre", **les personnes intersexuées et transsexuelles (mais aussi homosexuelles)** sont de plus en plus exclues, pathologisées et méprisées. Le (...) Magistère ne connaît que la bisexualité exclusive, à partir de la forme d'un homme et d'une femme déterminée par des critères physiques. Ce faisant, le Magistère méconnaît ou ignore largement les connaissances issues de la psychologie, de la médecine et de l' anthropologie, selon lesquelles **le sexe connaît également des variantes non binaires** ».

”

(**Amendement 2.1**) : « **L' anthropologie sexuelle normative** fondée sur le droit naturel et sa légitimation par le recours aux textes bibliques de la création nécessitent une évaluation à la lumière des connaissances bibliques et théologiques modernes ».

”

(**Amendement 2.2.**) : « Les institutions catholiques, les personnes responsables de l' Église et les politiciens\* catholiques ne doivent pas continuer à mépriser nos frères et sœurs **transgenres et intersexes (mais aussi homo et bisexuels)** dans la foi, en particulier en formulant des reproches en bloc contre l' "idéologie du genre" ou l' "agenda LGBTQI". Par ce biais, on crée et on attise des images hostiles, ce qui, dans certains cas, s' accompagne même **de violations des droits de l' homme** ».

#### Lien vers le document original :

[https://www.synodalerweg.de/fileadmin/Synodalerweg/Dokumente\\_Redен\\_ Beitrage/SV-IV/SV\\_IV\\_-\\_Synodalforum\\_IV\\_-\\_Handlungstext.UmgangMitGeschlechtlicherVielfalt\\_-\\_Lesung1.pdf](https://www.synodalerweg.de/fileadmin/Synodalerweg/Dokumente_Redен_ Beitrage/SV-IV/SV_IV_-_Synodalforum_IV_-_Handlungstext.UmgangMitGeschlechtlicherVielfalt_-_Lesung1.pdf)

